
Institut Universitaire de Technologie de Rouen.

Numéro d'inventaire : 2001.03449 (1-5)

Type de document : imprimé divers

Date de création : 1985 (vers)

Description : 5 brochures agrafées de petit format.

Mesures : hauteur : 210 mm ; largeur : 152 mm

Notes : Départements Carrières juridiques, Génie électrique et informatique industrielle option électronique, mesures physiques, biologie appliquée option industries alimentaires et biologiques, chimie

Mots-clés : Monographies / Enseignement supérieur

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 8+4+8+8+10

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DE ROUEN

Departement GENIE ELECTRIQUE
ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
Option ELECTRONIQUE
CENTRE REGIONAL DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE
Rue du Docteur Fleury
MONT-SAINT-AIGNAN

L'I.U.T DE ROUEN constitue une Unité d'Enseignement Supérieur de l'Université de Rouen.

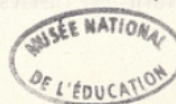
Il comprend actuellement 5 départements (Biologie Appliquée, Carrières Juridiques, Chimie, Génie Electrique et Informatique Industrielle, Mesures Physiques). Ses étudiants bénéficient des oeuvres universitaires (notamment cité, médecine préventive, sécurité sociale "étudiants", sports,...).

ENSEIGNEMENT ET DIPLOME : L'enseignement présente un équilibre permanent entre connaissances théoriques et formation pratique. Le Diplôme Universitaire de Technologie est délivré après **deux années** d'études, moyennant un contrôle des connaissances positif. Ce diplôme national est reconnu dans de nombreuses conventions collectives et administrations. De plus, il permet d'envisager une poursuite des études en second cycle de l'Enseignement Supérieur.

BOURSES : Les étudiants dont la situation de famille le justifie peuvent obtenir des Bourses d'Enseignement Supérieur. Les imprimés de demande de bourse doivent être retirés auprès des secrétariats des **établissements secondaires d'origine** et remis dûment complets à ces mêmes secrétariats, pour la date limite fixée généralement au 1er Mai précédant l'entrée dans l'enseignement supérieur. L'attention des éventuels candidats est attirée sur le fait que **L'I.U.T. n'a aucune qualité pour transmettre des demandes de bourse présentées par ses futurs étudiants** et que toute demande de transmission qui lui sera adressée dans ce sens sera automatiquement renvoyée à l'expéditeur.

FRAIS DE SCOLARITE : A acquitter au moment de l'inscription définitive par les étudiants.

HEBERGEMENT : Les étudiants désirant obtenir une chambre en Cité Universitaire doivent en faire la demande auprès du CROUS - Service Logement - 3, rue d'Herbouville - 76042 ROUEN CEDEX. Le dossier doit être retourné complet avant le 30 Mars.



(2)

Le Département GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

IMPLANTATION : Place Emile Blondel et Rue Lavoisier à Mont-Saint-Aignan (locaux communs à l'INSA-INSICIR).

OPTION : Le Département GENIE ELECTRIQUE INFORMATIQUE INDUSTRIELLE est spécialisé dans l'option "**ELECTRONIQUE**".

DEBOUCHES :

- Entrer dans la vie active :

Le diplôme donne accès à des activités et à des responsabilités variées selon les entreprises, aussi bien dans la branche construction électrique et électronique que dans les autres branches industrielles utilisatrices de technologie électronique et microélectronique. Les activités du technicien supérieur peuvent s'exercer dans les secteurs fabrication, essais et mesures, recherche et développement commercial, etc...

les domaines suivants relèvent de l'option enseignée :

- électronique générale
- électronique de puissance
- microélectronique et informatique industrielle
- électronique rapide
- hyperfréquences, transmissions.

- Continuer des études :

Environ un quart des étudiants poursuivent leurs études après l'obtention du D.U.T.

- soit en entrant dans une école d'ingénieurs (sur titre ou sur concours)
- soit dans le second cycle des Universités (maîtrise EEA, maîtrise des Sciences et Techniques)

ORGANISATIONS DES ETUDES :

Le D.U.T. se prépare en **deux ans**. La première année comprend 32 semaines d'enseignement entre le mois de Septembre et la fin du mois de Juin.

La deuxième année comprend 28 semaines d'enseignement et 8 semaines de stage en entreprise. La présence aux cours, travaux dirigés et travaux pratiques est **obligatoire** (environ 32 heures par semaine). Une grande importance est donnée à l'enseignement en petits groupes (travaux dirigés et travaux pratiques).

CONTROLE DES CONNAISSANCES :

Le contrôle des connaissances est continu : devoirs surveillés et examens partiels semestriels.

Les matières enseignées forment trois groupes d'épreuves :

- matières théoriques (électronique, électrotechnique, automatique, informatique industrielle, physique, mathématiques).
- matières pratiques et technologiques
- formation générale et anglais.

L'admission en seconde année et la délivrance du D.U.T. sont subordonnées à l'obtention de la moyenne générale et d'une moyenne seuil dans les trois groupes d'épreuves. Un seul redoublement peut être autorisé par le jury de fin d'année.

PROGRAMME DES ETUDES

- **Electricité, électrotechnique** (1ère année) : électrostatique, électrocinétique, électromagnétisme, circuits linéaires - convertisseur électromécanique à courant continu, régimes périodiques, systèmes polyphasés - transformateur - régimes variables -
- **Circuits électriques, électronique** (1ère année) : circuits linéaires, dipôles et quadripôles - notions de physique des semiconducteurs, principaux composants actifs, amplification linéaire.
- **Electronique** (2ème année) : composants électroniques - contre-réaction - amplificateurs opérationnels - théorie du signal - fonctions de l'électronique (amplification sélective, amplification de puissance, oscillation) - traitement du signal - propagation des ondes électromagnétiques, dispositifs pour hyperfréquences -
- **Electrotechnique** (2ème année) : convertisseurs électromécaniques à courant alternatif, convertisseurs statiques, variateurs de vitesse -
- **Automatique** (2ème année) : information et signaux, processus et systèmes, systèmes linéaires, systèmes bouclés - technologie de l'automatique -
- **Informatique industrielle** (1ère et 2ème année) : logique de base (logique combinatoire, arithmétique binaire, systèmes séquentiels synchrones, mémoires) - technologie de l'électronique numérique - automatismes industriels, automates programmables - architecture d'un système informatique - programmation en langage structuré, en assembleur - systèmes d'exploitation - utilisation d'un système de développement.
- **Mathématiques** (1ère et 2ème année) : fonction de la variable réelle, fonction de plusieurs variables, intégration, équations différentielles, séries, calcul symbolique - ensembles, nombres complexes, espaces vectoriels, calcul matriciel, études de courbes planes - fonctions holomorphes - Transformée de Fourier - Transformée en Z - probabilités - éléments de théorie du signal - analyse des champs -
- **Mécanique et physique** (1ère et 2ème année) : actions mécaniques, statique, cinématique, dynamique, systèmes oscillatoires - physique des capteurs - thermique -